



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 46725

Texte de la question

M. Pierre Forgues attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les propos tenus par le PDG de TF 1 (« Les dirigeants face au changement » - Edition du huitième jour, 2004) : « le métier de TF 1, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit. Or pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible, c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible. » Cette conception de la télévision, tout à fait scandaleuse, témoigne du niveau de dégradation que celle-ci peut atteindre dans nos sociétés de consommation et d'un mépris total de la personne humaine. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre au plan réglementaire ou s'il envisage de déposer un projet de loi auprès du Parlement afin de protéger les téléspectateurs de telles dérives.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Forgues](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46725

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2004, page 7075

Question retirée le : 29 mars 2005 (Retrait pour cause de question identique)